



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Évolution institutionnelle de la Guyane

Question au Gouvernement n° 847

Texte de la question

ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE DE LA GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Lors du déplacement de M. Manuel Valls en Guyane, il a fallu que la société civile et les élus, lassés du tourisme ministériel de tous les gouvernements, arrachent une réunion consacrée au projet unanime d'autonomie de la Guyane. Le 16 juin dernier, devant l'ensemble des élus réunis en congrès, le ministre a annoncé la reprise du processus d'évolution statutaire, avec une première rencontre au ministère des outre-mer dans la première quinzaine de juillet, suivie dans la foulée d'une seconde entrevue avec le président Macron.

Nous sommes le 1er juillet et aucun élu de Guyane n'a reçu la moindre convocation pour ces réunions de travail. Ma question est donc simple : quand comptez-vous recevoir les élus de Guyane afin de poursuivre les discussions sur l'autonomie ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS. – M. Yannick Monnet applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre des outre-mer.

M. Manuel Valls, ministre d'État, ministre des outre-mer . Vous l'avez rappelé, lors de mon récent déplacement, je me suis exprimé devant le congrès des élus de Guyane et la commission spéciale institutionnelle, composée notamment de représentants de la société civile. J'ai répondu sans délai à l'invitation du président Gabriel Serville. À cette occasion, j'ai proposé d'entamer un travail de fond sur l'ensemble des défis propres à la Guyane, auxquels il convient d'apporter une réponse globale.

Sur la question statutaire, j'ai pris l'engagement de renouer le fil du dialogue. Le congrès des élus de Guyane – j'en informe l'ensemble de la représentation nationale – a adopté à l'unanimité plusieurs délibérations en vue de proposer un schéma institutionnel. Je m'engage à ce que le document d'orientation serve de base aux premières discussions. Ainsi que nous en sommes convenus avec le président Gabriel Serville, j'entends réunir, dans les meilleurs délais, une délégation d'élus que le président de la République s'est également engagé à recevoir.

Je récusé l'expression de « tourisme ministériel ». La Guyane est un territoire français, il est donc légitime que les ministres s'y rendent pour étudier les dossiers qui concernent ce département, cette région, ce territoire confronté à des défis considérables que nous devons relever ensemble. J'ai une parole, et ces rendez-vous auront lieu dans les meilleurs délais, dès que chacun sera disponible.

M. Louis Boyard . On le saurait si vous aviez une parole !

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Le ministre ne nous a pas communiqué de dates. Pour sortir la Guyane du marasme administratif, économique, écologique, sanitaire et éducatif dans lequel une gestion normative inadaptée et trop souvent absurde l'a plongée, la question de l'autonomie est vitale. Que l'ensemble de la représentation nationale le sache : le congrès des élus de Guyane réunit les cinquante-cinq élus territoriaux, les quatre parlementaires, les vingt-deux maires des communes et les présidents des quatre établissements publics de coopération intercommunale.

À deux reprises, en 2020 et en 2022, le congrès a voté unanimement. Quoi de plus démocratique qu'une telle demande ? C'est en 2017, à la suite d'un mouvement social qui a réuni plus de 40 000 personnes, que le protocole a été enclenché et publié au *Journal officiel*. Si nous attendons encore, cela fera bientôt dix ans ! La parole de l'État doit être respectée. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et LFI-NFP. – Mme Danielle Simonnet applaudit également.) Nous avons connu tous les premiers ministres, et les réponses sont toujours les mêmes : elles sont dilatoires. Je rappelle pour finir que nous avons commencé des négociations avec M. Darmanin, mais qu'il a décidé unilatéralement, depuis Paris, de tout arrêter. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État.

M. Manuel Valls, ministre d'État . Les élus guyanais, à commencer par le président Gabriel Serville, ont souhaité que je m'exprime devant le congrès ; je l'ai fait. Nous avons pris l'engagement d'organiser des réunions de travail ; elles auront lieu. Cette semaine sera, vous le savez parfaitement, largement consacrée à la Nouvelle-Calédonie. Plutôt que de s'invectiver ou de mettre en cause l'engagement de l'État, je vous propose un dialogue constructif et franc pour déterminer l'avenir politique, institutionnel, économique et social de la Guyane. C'est ce que vous attendez, c'est ce qu'attendent les Guyanais, et je serai au rendez-vous. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Victor Castor](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 847

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2025